

L'AVENIR
DU QUÉBEC
EST ENTRE
VOS MAINS.

AGIR HONNÊTEMENT,
S'AFFIRMER,
S'ENRICHIR ET
S'ENTRAIDER.



**PARTI
QUÉBÉCOIS**



...À NOUS DE CHOISIR.

Madame, Monsieur,

Le 4 septembre prochain, vous serez appelé, par votre vote, à choisir la voie que le Québec prendra pour les prochaines années. Depuis trop longtemps, au quotidien, nous vivons une crise de confiance envers nos institutions politiques. Nous constatons un recul de notre langue. Nous assistons à la vente au rabais de nos ressources naturelles, à l'accroissement considérable de notre dette, à l'affaiblissement de nos politiques sociales, à l'abandon de la jeunesse par le gouvernement et au laisser faire économique qui rend chaque jour plus fragile nos entreprises face à la mondialisation. Le Québec fait du surplace depuis neuf ans.

Cette situation peut changer. C'est la volonté du Parti Québécois et la mienne de permettre aux Québécoises et aux Québécois de retrouver la confiance et de faire redémarrer des projets pour le Québec. Je suis fière de présenter les principaux engagements du Parti Québécois qui permettront de gouverner le Québec avec plus de transparence et d'honnêteté, au bénéfice de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. Nous allons changer le Québec.

Ce changement, il sera fait tous ensemble. Avec les travailleurs et les entrepreneurs, les agriculteurs, les étudiants et les professeurs, les associations et les citoyens, les employés de l'Etat et les élus. Le Québec doit être gouverné de manière honnête et responsable. Dans cette perspective, nous renforcerons l'Assemblée nationale, adopterons une loi pour tenir des élections à date fixe et assainirons le financement des partis politiques. Nous ne serons pas timides, nous nous tiendrons debout en affirmant nos valeurs et nos propres choix. Nous adopterons une nouvelle Charte de la langue française, une constitution québécoise et une loi sur la citoyenneté. Le Québec doit être prêt à devenir un pays.

Nous nous engagerons fermement à enrichir une majorité de Québécoises et de Québécois. Nous agirons pour augmenter les redevances sur les ressources naturelles. Nous abolirons la taxe santé. Nous adopterons une nouvelle politique d'indépendance énergétique. Nous ferons du développement des transports un projet économique majeur afin de faciliter la vie de milliers de gens, permettant le développement d'une économie verte. En renforçant notre solidarité collective, nous nous mobiliserons afin de résoudre rapidement le conflit entre le gouvernement et les étudiants. Pour les aînés, nous prendrons le virage des soins à domicile. Pour les jeunes familles, nous compléterons le réseau des centres de la petite enfance. Il faut que les Québécoises et les Québécois, de toutes origines, puissent trouver leur place dans un Québec en mouvement et plus juste.

Le 4 septembre prochain, vous aurez le choix. Je vous convie à faire celui du Parti Québécois.

Pauline Marois
Chef du Parti Québécois



SOMMAIRE

AGIR HONNÊTEMENT 09

S’AFFIRMER 11

Promouvoir et protéger le français	12
Affirmer notre identité et nos valeurs	12
Promouvoir notre culture et notre histoire nationale	12
Prendre notre place dans le monde	13

S’ENRICHIR 15

Reprendre le contrôle de nos richesses naturelles	15
Acquérir notre indépendance énergétique	16
Se donner des transports efficaces	17
Prendre les actions pour réussir	18
Lutter contre les changements climatiques et protéger notre environnement	19
Acquérir notre souveraineté alimentaire	19
Développer nos régions	20
Développer le Nord québécois	20
Améliorer l’efficacité de l’État québécois	21

S’ENTRAIDER 23

Bâtir notre avenir avec l’éducation	23
Préserver notre système de santé et nos services sociaux	25
Prendre le parti des familles	25
Prendre soin de nos aînés et des personnes vulnérables	26
Protéger nos travailleuses et nos travailleurs	26
Accueillir et intégrer les nouveaux Québécois	27
Offrir un toit à tous	27
Moderniser la justice	27

...RÉTABLIR
LA RELATION
DE CONFIANCE
ENTRE LES
CITOYENS
ET L'ÉTAT.

AGIR HONNÊTEMENT

DEPUIS 2003, LES CITOYENS ONT PERDU CONFIANCE EN LEURS INSTITUTIONS POLITIQUES. IL FAUT AUJOURD'HUI RÉTABLIR LA RELATION DE CONFIANCE ENTRE L'ÉTAT ET LES CITOYENS. PAR CONSÉQUENT, NOUS GOUVERNERONS AVEC HONNÊTÉTÉ, INTÉGRITÉ ET TRANSPARENCE. NOUS IMPLIQUERONS DAVANTAGE LES CITOYENS DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION DE L'ÉTAT ET NOUS FAVORISERONS LA PARTICIPATION DES CITOYENS AUX ÉLECTIONS. EN RÉTABLISSANT LA CONFIANCE, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POURRA PLEINEMENT SE REMETTRE AU SERVICE DES QUÉBÉCOISES ET DES QUÉBÉCOIS.

Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à réaliser les actions suivantes :

- 1 » Assainir le financement des partis politiques en limitant le don annuel maximal d'un électeur à un parti politique à 100 dollars, sans crédit d'impôt.
- 2 » S'assurer que l'enquête publique et indépendante fasse toute la lumière sur les pratiques de corruption et de collusion, notamment dans l'industrie de la construction de même que lors de l'octroi des contrats publics, des permis, des subventions et sur le financement des partis politiques.
- 3 » Instaurer des élections générales à date fixe.
- 4 » Limiter à deux le nombre de mandats consécutifs du premier ministre et limiter à trois le nombre de mandats consécutifs des maires des municipalités de plus de 5000 habitants.
- 5 » Tenir le même jour les élections municipales et les élections scolaires.
- 6 » Élargir le mandat du Vérificateur général du Québec aux sociétés d'État.
- 7 » Permettre la tenue de référendums nationaux d'initiative populaire à la demande d'au moins 15 % des électeurs, et ce, dans le respect de la Charte des droits et libertés de la personne, de la future charte de la laïcité et de la future constitution du Québec. Toutes les questions fiscales seront exclues de ce droit d'initiative.

...NE PAS
ATTENDRE
QU'OTTAWA,
DÉCIDE
POUR NOUS.

S'AFFIRMER

NOUS CROYONS QUE LE QUÉBEC DOIT DEVENIR UN PAYS SOUVERAIN ET AINSI PRENDRE SES PROPRES DÉCISIONS ET NE PAS ATTENDRE QU'AILLEURS, À OTTAWA, ON DÉCIDE POUR NOUS. LE PARTI QUÉBÉCOIS AGIRA DONC EN GOUVERNEMENT SOUVERAINISTE EN PLAÇANT AU CŒUR DE SON ACTION LES INTÉRÊTS DE TOUS LES QUÉBÉCOIS.

Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à :

- 1 » Réaliser la souveraineté du Québec à la suite d'une consultation de la population par référendum tenu au moment qu'il jugera approprié.

D'ici là, nous allons fermement combattre les ingérences du gouvernement fédéral, assumer pleinement tous les pouvoirs du Québec ainsi que ceux partagés avec Ottawa et en exiger de nouveaux en fonction des besoins des Québécois. Nous agirons rapidement dans les domaines suivants : la promotion et la protection de notre langue, l'affirmation de notre identité, la promotion de notre culture et de l'enseignement de notre histoire nationale, en plus de s'assurer de prendre notre place dans le monde.

- 2 » Prendre les moyens à sa disposition afin d'assumer pleinement tous les pouvoirs pour l'épanouissement des Québécoises et des Québécois, notamment dans les domaines de l'éducation, de la culture, des programmes sociaux, de la santé, de la justice, de l'environnement et de l'immigration.

Les Québécois forment une nation francophone. L'existence et l'épanouissement du peuple québécois exigent d'affirmer notre identité nationale, de définir les fondements juridiques de nos institutions publiques, de garantir fermement la prédominance du français, notre langue commune, partout sur notre territoire, d'assurer la vitalité et le rayonnement de notre culture et de notre histoire nationale. Cependant, on constate depuis quelques années une forte régression du français sur le territoire québécois, dans la région de Montréal en particulier.

PROMOUVOIR ET PROTÉGER LE FRANÇAIS

- 3 » Adopter une nouvelle Charte de la langue française afin de faire du français la langue officielle du travail et de l’enseignement, notamment en élargissant la portée de la Charte dans toutes les entreprises de plus de 10 employés et en appliquant aux cégeps et aux écoles de formation professionnelle ainsi qu’à l’éducation des adultes les mêmes dispositions de la Charte de la langue française appliquées aux écoles primaires et secondaires.
- 4 » Abroger la loi sur les écoles passerelles et interdire le recours à ces écoles afin d’obtenir le droit d’accès à l’école publique de langue anglaise.

AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ ET NOS VALEURS

- 5 » Doter le Québec d’une constitution et la faire adopter par l’Assemblée nationale, après une large consultation de la population, pour affirmer et établir juridiquement les valeurs fondamentales de la nation québécoise tout en tenant compte du patrimoine historique, telles que la prédominance de la langue française, l’égalité entre les femmes et les hommes et la laïcité des institutions publiques.
- 6 » Élaborer une charte québécoise de la laïcité.
- 7 » Instaurer une citoyenneté québécoise.

PROMOUVOIR NOTRE CULTURE ET NOTRE HISTOIRE NATIONALE

- 8 » Renforcer l’enseignement et la recherche de l’histoire à tous les niveaux, de l’école primaire à l’université, en privilégiant la connaissance de l’histoire nationale du Québec et de ses institutions.
- 9 » Appuyer les écoles primaires et secondaires afin d’augmenter la fréquentation des activités culturelles par les élèves, notamment dans le domaine des arts de la scène, et le nombre de sorties culturelles.
- 10 » Mettre en place un programme de résidence d’artistes dans les écoles primaires et secondaires afin qu’ils puissent exposer et présenter leurs oeuvres aux élèves.

- 11 » Offrir un crédit d’impôt pour les familles qui inscrivent leurs enfants à l’enseignement ou à l’apprentissage des arts.
- 12 » Favoriser dans toutes les régions du Québec la vitalité des arts et de la culture, de la création à la diffusion, en appuyant les réseaux actuels de création et de diffusion et augmenter la présentation d’œuvres, de productions ou d’artistes québécois tant au niveau national que régional.
- 13 » Harmoniser les différentes aides qui existent dans les régions afin de simplifier l’aide publique aux actions culturelles.
- 14 » Soutenir davantage le rayonnement international des œuvres et des productions culturelles, en particulier les tournées internationales.
- 15 » Donner à Télé-Québec les ressources nécessaires pour mettre en place une mission d’information régionale et nationale afin d’assurer la diversité de l’information dans les régions du Québec.

PRENDRE NOTRE PLACE DANS LE MONDE

- 16 » Déployer tous les efforts pour que l’État du Québec se représente directement dans les négociations internationales engageant sa responsabilité, notamment en exigeant du gouvernement fédéral de ne pas restreindre la place du Québec dans ces forums.
- 17 » Créer des Espaces Québec afin de faire rayonner le savoir-faire québécois dans les pays où nous avons des intérêts économiques, politiques, scientifiques et culturels.
- 18 » Exiger du gouvernement fédéral le rapatriement de la part québécoise du budget de l’Agence canadienne de coopération internationale et jeter les bases, avec les organismes de coopération et de solidarité du Québec, d’une future agence québécoise de coopération et de solidarité internationales.
- 19 » Renforcer la présence du Québec au sein de la Francophonie.

...ASSURER
LA PROSPÉRITÉ
DANS TOUTES
LES RÉGIONS
DU QUÉBEC.

S'ENRICHIR

L'ENRICHISSEMENT DE LA NATION QUÉBÉCOISE SERA FONDÉ SUR UNE VISION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DEVRA, AVANT TOUT, PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES QUÉBÉCOIS, D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE. POUR FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS, LE QUÉBEC DOIT COMPTER AUTANT SUR LES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC QUE SUR D'AUTRES FORMES D'ORGANISATION ÉCONOMIQUE, TELLES QUE LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET LE MOUVEMENT COOPÉRATIF.

POUR ASSURER NOTRE RÉUSSITE, IL FAUT AGIR SUR PLUSIEURS FRONTS : REPRENDRE LE CONTRÔLE DE NOS RICHESSES NATURELLES, ACQUÉRIR NOTRE INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE, SE Doter DE SYSTÈMES INNOVANTS DE TRANSPORT, CRÉER UNE BANQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC ET CONSOLIDER LE RÔLE DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE, LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT, ACQUÉRIR NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, DÉVELOPPER NOS RÉGIONS, DÉVELOPPER LE NORD QUÉBÉCOIS ET FAIRE EN SORTE QUE NOTRE ÉTAT SOIT PLUS EFFICACE.

REPRENDRE LE CONTRÔLE DE NOS RICHESSES NATURELLES

Nos richesses naturelles, tout spécialement la forêt et les mines, mais aussi l'hydro-électricité et éventuellement les hydrocarbures sont à la base du développement de nos économies locales et régionales. Les Québécois doivent pouvoir tirer le maximum de redevances de ces richesses pour assurer la prospérité dans toutes les régions du Québec. Pour ce faire, il faut notamment miser résolument sur la 2^e et 3^e transformation du bois et des minerais et donner aux régions des moyens de promouvoir efficacement leur développement, dans le respect de l'acceptation sociale. Dans le cas des ressources naturelles non renouvelables, nous avons la ferme intention de les exploiter de la manière qui soit la plus rentable pour tous les Québécois. Bref, il faut garder le contrôle de nos ressources naturelles et de notre développement économique afin de rester « maîtres chez nous! »

Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à :

- 1 » Mettre en place deux changements majeurs afin d'augmenter les redevances perçues sur les ressources minières :
 - Instaurer une redevance minimale obligatoire de 5 % sur la valeur brute de production de manière à assurer les Québécois que toutes les minières paient un minimum chaque année pour le minerai extrait;
 - Introduire une taxation du surprofit de 30 % de sorte que lorsque les minières font des profits au-delà de ce qui est la norme, une part de 30 % de ces profits supplémentaires revienne aux Québécois qui sont les propriétaires de la ressource.

Pour ce qui est de la redevance minimale obligatoire imposée sur la valeur brute de production, elle vise à donner aux Québécois l'assurance qu'une mine ne pourra plus exploiter la ressource sans rien payer comme c'est le cas présentement pour la majorité des compagnies minières.

- 2 » Exiger des entreprises en mesure de le faire qu'elles réalisent de la 2^e et 3^e transformation afin de créer des emplois de qualité et durables chez nous.
- 3 » Adopter une charte du bois qui favorisera son utilisation dans la construction, avec des cibles de 5 % dans la construction privée non résidentielle et de 30 % dans les constructions publiques.
- 4 » Relancer un vaste chantier de travaux sylvicoles pour doubler la valeur de la production forestière.

ACQUÉRIR NOTRE INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

- 5 » Déployer une stratégie énergétique basée sur la planification intégrée des ressources, notamment en établissant des cibles de production pour chacune des filières d'énergies renouvelables (hydraulique, éolienne, biomasse, géothermique, solaire, hydrogène, etc.).
- 6 » Adopter une politique d'indépendance énergétique pour réduire nos importations de pétrole et diminuer drastiquement notre consommation de pétrole et de gaz.

- 7 » Mettre en place, après une étude complète de la filière par le BAPE et si des réserves de pétrole au Québec sont exploitées, un régime de redevances sur les hydrocarbures permettant de récupérer plus de 50 % du profit avant impôt.
- 8 » S'assurer que les projets de production d'énergie éolienne soient contrôlés par l'État québécois, des coopératives ou des communautés locales.
- 9 » Créer un fonds de développement des technologies nécessaires à l'électrification de nos flottes publiques et commerciales des véhicules de même que des lignes ferroviaires lorsque c'est possible et accélérer la création d'un véritable pôle d'excellence dans le secteur du transport avancé, par exemple les nouvelles automobiles électriques, les véhicules commerciaux ou récréatifs, etc.

SE DONNER DES TRANSPORTS EFFICACES

La congestion de la circulation à Montréal coûte plus de 1,5 milliard de dollars par année. Il est impératif d'améliorer et d'augmenter la fréquentation du transport en commun dans les régions urbaines, en particulier dans la région métropolitaine. C'est la solution pour améliorer la qualité de vie de nos familles. Se doter de transports efficaces exige aussi que nous nous engagions résolument dans l'électrification des moyens de transport.

Dans plusieurs localités, l'état des routes oblige aussi à prévoir des réparations majeures. Le transport est donc un enjeu important pour toutes les régions du Québec.

- 10 » Augmenter et moderniser l'offre de transport des personnes et des marchandises au Québec de façon à diminuer fortement la consommation de pétrole de la flotte d'automobiles et de camions d'ici 2025 par l'électrification, l'efficacité énergétique et les biogaz.
- 11 » Investir prioritairement dans le développement du transport en commun, notamment dans la région métropolitaine de Montréal et la région de la Capitale-Nationale, en favorisant une augmentation des voies réservées pour les autobus; assurer le prolongement des lignes de métro; ajouter des stationnements incitatifs; augmenter la fréquence des trains de banlieue.
- 12 » Compléter le projet du train de l'Est.
- 13 » Augmenter la proportion des investissements routiers qui est dévolue au réseau des routes locales.
- 14 » Favoriser la mise en place d'un corridor de commerce dans l'axe Saint-Laurent / Grands Lacs et développer le transport maritime de courte distance.

PRENDRE LES ACTIONS POUR RÉUSSIR

De 1994 à 2003, sous un gouvernement du Parti Québécois, il s'est créé presque 100 000 emplois dans le secteur manufacturier alors que depuis 2003, le Québec a perdu 138 000 emplois manufacturiers. Les échanges internationaux du Québec sont aussi en recul, le déficit commercial du Québec est aujourd'hui de plus de 25 milliards de dollars. L'économie du Québec, malgré certains succès, doit absolument prendre un nouvel élan. Il faut sortir des sentiers battus et redonner à nos entreprises tous les moyens pour réussir.

- 15 » Créer la Banque de développement économique du Québec afin de simplifier l'octroi de l'aide financière aux entreprises et d'offrir un guichet unique pour l'accès aux programmes gouvernementaux en faveur des entreprises. La Banque aura des représentants dans toutes les régions. Elle aura notamment la responsabilité de toutes les sociétés ou de tous les fonds de développement économique québécois.
- 16 » Relancer l'investissement privé et public dans la recherche et le développement qui était de 2,58 % en 2009 afin d'atteindre 3 % du PIB en 2018; revoir la fiscalité des entreprises pour accroître l'investissement privé.
- 17 » Adopter une stratégie de développement du secteur manufacturier en appuyant les petites et moyennes entreprises, tout spécialement celles ayant des activités dans les créneaux d'excellence, ainsi qu'une véritable stratégie de diversification des régions-ressources.
- 18 » Élargir le mandat de la Caisse de dépôt et placement du Québec afin que celle-ci contribue davantage au développement économique du Québec et de nos entreprises, notamment en créant un fonds stratégique et indépendant pour l'investissement dans le développement de secteurs stratégiques et contrer la délocalisation des emplois.
- 19 » Mettre en place un nouveau programme d'aide à la relève entrepreneuriale, notamment pour les producteurs agricoles et les pêcheurs, en encourageant toutes les formes d'entreprises, incluant l'entrepreneuriat féminin, les coopératives et les entreprises d'économie sociale.
- 20 » Adopter une loi-cadre pour reconnaître la contribution positive du secteur de l'économie sociale au développement économique et social du Québec.

LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

- 21 » Réviser le plan de lutte aux changements climatiques afin d'atteindre une réduction des gaz à effet de serre d'au moins 25 % d'ici 2020 par rapport à 1990.
- 22 » Procéder au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et mettre en place un fonds de diversification économique de 200 millions de dollars pour le Centre-du-Québec et la Mauricie.
- 23 » Adopter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.
- 24 » Déterminer une redevance afin que les Québécois aient leur juste part des profits liés au captage de l'eau pour des fins d'embouteillage et de procédés industriels, et ce, dès le premier litre.
- 25 » Protéger efficacement les milieux humides, particulièrement dans les zones urbaines.
- 26 » Reconnaître un statut de patrimoine naturel au fleuve Saint-Laurent et donner aux Québécois l'accès au fleuve et aux rives, notamment en milieu urbain.

ACQUÉRIR NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

- 27 » Adopter une politique de souveraineté alimentaire, en s'appuyant sur nos agriculteurs et nos pêcheurs, afin de faire passer de 33 % à 50 % la consommation de produits québécois de qualité et à prix compétitif.
- 28 » Faciliter les démarches permettant l'émergence de produits d'appellation contrôlée pour nos produits distinctifs et spécialisés et ainsi reconnaître la spécificité des produits québécois.
- 29 » Renforcer la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles de façon à l'adapter aux nouvelles réalités, permettant à nos agriculteurs de rester propriétaires de leur terre et d'éviter la spéculation foncière ainsi qu'à mieux protéger les terres agricoles de l'étalement urbain.

DÉVELOPPER NOS RÉGIONS

- 30 » Bonifier une loi sur l'occupation du territoire et la décentralisation afin que les services publics soient gérés le plus près possible des citoyens.
- 31 » Renforcer la Politique nationale de la ruralité et reconduire, en le bonifiant, le Pacte rural.
- 32 » Créer des fonds régionaux afin de favoriser la diversification des économies locales et régionales, sous la direction de la Banque de développement économique du Québec.
- 33 » Brancher les citoyens de toutes les municipalités à l'Internet haute vitesse, car encore 150 000 foyers sont toujours privés de ce service essentiel.

DÉVELOPPER LE NORD QUÉBÉCOIS

Le développement du Grand Nord québécois sera une priorité pour un gouvernement du Parti Québécois qui a adopté, dès 2001, la Politique de développement du Nord-du-Québec.

- 34 » Adopter une stratégie de gestion intégrée des ressources du Nord afin d'encadrer le développement des projets notamment miniers, d'aider les municipalités du Nord à faire face aux nouveaux défis liés au développement de la région et de favoriser la pleine participation des Premières Nations, les Inuits et les populations nordiques aux projets de développement de la région.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

L'État québécois est l'instrument collectif le plus important de notre nation. Il est crucial de gouverner avec la plus grande rigueur pour que nous puissions avoir confiance en nos institutions publiques et qu'elles puissent contribuer pleinement à l'essor de tous les Québécois. Nous gouvernerons aussi en nous appuyant sur la fonction publique québécoise qui est une grande force de développement.

Concernant les finances publiques, depuis 2003, l'endettement de l'État québécois a progressé de 63 milliards de dollars, ce qui correspond au tiers de la dette totale du Québec. Nous gouvernerons de façon à ne pas léser les générations futures par un endettement excessif et de façon à revenir à la Loi sur l'équilibre budgétaire.

- 35 » Affecter immédiatement toutes les sommes du Fonds des générations au paiement de la dette afin de réduire les risques de pertes financières et de réduire immédiatement l'importance des paiements en intérêt sur la dette.
- 36 » Procéder à une réorganisation de l'État afin de débureaucratiser l'administration, de réduire les niveaux hiérarchiques, d'éliminer les doubles structures administratives afin de faire des économies et ainsi réorienter les nouvelles ressources vers les services directs aux citoyens. Dans le domaine de l'éducation, il s'agira de réduire la taille du ministère de l'Éducation; dans le domaine de la santé, il s'agira d'alléger les structures du réseau de la santé et des services sociaux au profit d'une augmentation des services directs à la population.
- 37 » Encadrer le recours aux sous-traitants pour la réalisation des projets informatiques du gouvernement. Élargir les appels d'offres informatiques aux logiciels libres et réviser les projets informatiques afin de réaliser d'importantes économies.
- 38 » Prendre les mesures nécessaires pour que la fonction publique québécoise retrouve son expertise et son haut niveau de compétence.

...SOLIDARITÉ,
ET ENTRAIDE:
DES VALEURS
PARTAGÉES
PAR LA NATION
QUÉBÉCOISE.

S'ENTRAIDER

LA SOLIDARITÉ, L'ENTRAIDE SONT DES VALEURS FORTES PARTAGÉES PAR LA NATION QUÉBÉCOISE. AU COURS DES DERNIÈRES DÉCENNIES, CETTE SOLIDARITÉ S'EST PARTICULIÈREMENT MANIFESTÉE À TRAVERS NOTRE ÉTAT, LE QUÉBEC S'ÉTANT DOTÉ D'UN VASTE FILET SOCIAL ET D'UN RÉSEAU D'ÉDUCATION DE QUALITÉ. DE PLUS, NOUS POUVONS COMPTER SUR DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DES COOPÉRATIVES ACTIVES DANS TOUS LES DOMAINES. IL FAUT AUJOURD'HUI LES RENDRE PLUS EFFICACES, PLUS SOUPLES, PLUS HUMAINS ET MIEUX ADAPTÉS À LA RÉALITÉ DES QUÉBÉCOIS. DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ, IL FAUT RÉTABLIR UN VÉRITABLE SYSTÈME PUBLIC DE SANTÉ QUI SOIT UNIVERSEL, ACCESSIBLE ET PERFORMANT ET S'ASSURER D'OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ À LA POPULATION.

IL FAUT ASSURER LA JUSTICE ÉCONOMIQUE ET DÉFENDRE VIGOUREUSEMENT LES QUÉBÉCOIS LES MOINS FORTUNÉS DE NOTRE SOCIÉTÉ ET ASSURER UNE INTÉGRATION HARMONIEUSE À TOUS LES NOUVEAUX QUÉBÉCOIS.

UN GOUVERNEMENT DU PARTI QUÉBÉCOIS S'ENGAGE À RÉALISER LES ACTIONS SUIVANTES :

BÂTIR NOTRE AVENIR AVEC L'ÉDUCATION

L'avenir du Québec passe sans aucun doute par le savoir. Aussi, la réussite et la persévérance scolaires sont au premier plan de nos engagements pour favoriser l'épanouissement des jeunes Québécoises et Québécois. Pour ce faire, il faut agir auprès de nos jeunes dès la petite enfance et assurer une coordination avec le passage du CPE à l'école primaire pour bien accompagner tous les enfants qui ont des difficultés. Nous nous engageons aussi à préserver l'école publique. Notre avenir se joue aussi de plus en plus au sein des cégeps et des universités qui sont le socle de la société du savoir et qui contribuent activement au développement du Québec sur tous les plans.

Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à réaliser les actions suivantes :

- 1 » Abolir la hausse des droits de scolarité 2012-2018 et tenir un sommet sur l'enseignement supérieur avec les représentants des étudiants, les directions d'établissement, les représentants syndicaux et patronaux. Le sommet portera notamment sur l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour tous, l'évaluation des coûts globaux des droits de scolarité incluant les frais afférents, la qualité de l'enseignement et de la recherche, le financement et la gestion des universités.
- 2 » Encourager fortement la mobilisation de tous les secteurs de la société dans la lutte au décrochage scolaire et offrir à tout jeune déscolarisé de 16 à 18 ans une solution de formation ou d'apprentissage.
- 3 » Intensifier les actions de prévention auprès des familles et des milieux scolaires dans lesquels il y a un risque de présenter de la négligence et de la maltraitance envers les jeunes.
- 4 » Augmenter le nombre de professionnels et d'employés de soutien dans les écoles afin de répondre aux élèves ayant des besoins particuliers ou en difficulté, tant dans les classes qu'au service de garde scolaire.
- 5 » Modifier le financement des écoles privées afin qu'elles soient tenues, comme les écoles publiques, d'intégrer et de soutenir les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage.
- 6 » Cesser de subventionner les écoles privées axées essentiellement sur l'enseignement de la religion qui ne respectent pas le régime pédagogique ainsi que les écoles dont les admissions sont fondées sur l'appartenance confessionnelle.
- 7 » Faciliter, dans le cadre d'une politique d'éducation des adultes, la fréquentation des travailleurs aux cours professionnels ou techniques dans les écoles secondaires ou les cégeps, notamment en modulant les horaires de cours.
- 8 » Renforcer l'autonomie des écoles, éliminer le chevauchement des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires et favoriser, sur une base volontaire, les fusions des commissions scolaires.
- 9 » Lancer un vaste chantier d'alphabétisation, incluant l'alphabétisme numérique, afin de réduire de façon significative l'alphabétisme d'ici 2020.

PRÉSERVER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ ET NOS SERVICES SOCIAUX

- 10 » Abolir la taxe santé de 400 dollars par famille et introduire deux nouveaux paliers d'imposition pour les salariés gagnant plus de 130 000 dollars et plus de 250 000 dollars; réviser la fiscalité applicable à certains gains en capitaux (en excluant la résidence principale) et réduire les crédits d'impôt sur les dividendes.
- 11 » Assurer à tous les Québécois l'accès à un médecin de famille en accélérant le développement des groupes de médecine familiale.
- 12 » Adopter des mesures de prévention, incluant des mesures pour favoriser la pratique du sport, afin de lutter contre la malbouffe, la sédentarité, le tabagisme et les infections transmises sexuellement afin de réduire la prévalence des maladies chroniques et d'améliorer les habitudes de vie.
- 13 » Faire de la lutte contre le cancer une véritable priorité nationale et procéder à une réorganisation de la lutte contre le cancer au Québec en partenariat avec le milieu.
- 14 » Afin d'améliorer la performance, d'adopter de meilleures pratiques de gestion et d'assurer l'équité interrégionale, donner plus d'autonomie aux établissements de santé et moduler leur financement en fonction des services rendus tout en s'assurant de la qualité des soins, au lieu de maintenir la formule actuelle fondée sur un financement historique.
- 15 » Favoriser l'intégration de nouvelles technologies dans le domaine de la santé, tout spécialement celles développées au Québec.

PRENDRE LE PARTI DES FAMILLES

- 16 » Assurer une place pour chaque enfant qui doit être accueilli dans un centre de la petite enfance. Le Québec doit pouvoir ainsi compter sur 250 000 places pour répondre aux besoins des familles.
- 17 » Instaurer des congés familiaux qui permettront aux parents de faire face à leurs obligations auprès des enfants ou aux proches de prendre soin des personnes vulnérables, handicapées ou âgées.
- 18 » Rendre accessible au plus grand nombre, particulièrement les jeunes, la possibilité de pratiquer le sport dans une association, une fédération ou un club.

PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS ET DES PERSONNES VULNÉRABLES

- 19 » Prioriser les soins et les services à domicile en s'appuyant notamment sur les entreprises d'économie sociale afin que nos aînés, les personnes vulnérables et les personnes handicapées puissent vivre plus longtemps chez eux.
- 20 » Adopter une véritable politique de soins à domicile et mettre en place une assurance autonomie afin d'augmenter et d'améliorer les soins et services aux aînés en perte d'autonomie et de simplifier l'accès au financement de ces soins et services.
- 21 » Adopter des mesures permettant de soulager les proches aidants par une reconnaissance de leur travail et en offrant des mesures de soutien et de répit.
- 22 » Renforcer les initiatives de suivi dans le milieu auprès des personnes souffrant de problèmes chroniques de santé mentale, afin de favoriser leur intégration sociale et économique et de diminuer le risque de nouvelles hospitalisations et d'itinérance.
- 23 » Mettre en oeuvre les recommandations de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité.

PROTÉGER NOS TRAVAILLEUSES ET NOS TRAVAILLEURS

- 24 » Réclamer le rapatriement de l'assurance-emploi afin d'établir un parcours intégré de formation pour les travailleurs québécois.
- 25 » Adopter une loi afin de protéger les régimes de retraite des travailleurs et des travailleuses en s'assurant que les contributions des employeurs soient insaisissables lors d'une vente, d'une restructuration ou d'une faillite.
- 26 » Moderniser les dispositions relatives aux briseurs de grève et modifier le Code du travail pour interdire le recours aux services et produits du travail provenant de l'extérieur de l'établissement qui est en grève ou en lock-out.
- 27 » Adopter des mesures pour protéger les travailleurs qui sont engagés par des agences de placement de travail temporaire.

ACCUEILLIR ET INTÉGRER LES NOUVEAUX QUÉBÉCOIS

- 28 » Resserrer les règles de sélection des travailleurs qualifiés et leur famille afin qu'ils puissent se trouver un emploi de qualité et bien s'intégrer à la société québécoise.
- 29 » Appliquer une véritable stratégie d'intégration afin que le Québec puisse accueillir tous les nouveaux Québécois; rendre obligatoires les cours de francisation pour celles et ceux qui n'ont pas une connaissance fonctionnelle du français et établir un parcours d'accompagnement individuel au cours de leurs premières années d'installation, et ce, pour tous les nouveaux Québécois.

OFFRIR UN TOIT À TOUS

- 30 » Poursuivre la rénovation du parc immobilier existant et construire au moins 3000 logements sociaux par année pour loger nos familles ainsi que les personnes vulnérables et itinérantes.
- 31 » Construire des logements sociaux chez les communautés autochtones et inuites, particulièrement au Nunavik.

MODERNISER LA JUSTICE

- 32 » Prendre le virage de la justice réparatrice en mettant l'accent sur le développement de formes de justice qui permettent aux victimes d'avoir une place accrue dans le processus judiciaire et que leur réalité soit davantage prise en compte dans les sentences.
- 33 » Revoir les régimes d'aide et d'indemnisation des victimes d'actes criminels afin de mieux soutenir les victimes et leur famille, notamment par une extension de la liste des actes criminels couverts et du délai de réclamation ainsi que par une simplification des démarches, procédures et formulaires de demande d'aide.
- 34 » Élargir l'admissibilité aux services juridiques gratuits de l'Aide juridique afin que les personnes travaillant à temps plein au salaire minimum soient couvertes.
- 35 » Instaurer un nouveau mécanisme d'enquête indépendante, incluant la participation de civils, lors d'incidents impliquant des policiers.

VOTEZ.

pq.org